



Sélection des agents des services hospitaliers en vue de l'entrée à l'Institut de Formation des Aides-Soignants 2021

Dans les conditions fixées à l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture,

Les membres du jury final se sont réunis le 17 juin 2021.

Membres du jury :

- Madame Anastasia CAPON, directrice adjointe chargée des ressources humaines ;
- Monsieur LAURENT, Directeur des Soins coordonnateur général ;

10 candidats se sont inscrits à la sélection interne à l'IFAS.

A l'issue de la sélection sur dossier, 9 candidatures ont été retenues.

Sur ces 9 candidatures sélectionnées pour passer un entretien, 3 candidates ont été admises à entrer en formation.

1. Commentaires :

Il est rappelé que le Centre Hospitalier des Pays de Morlaix finance 3 départs en promotion professionnelle pour la rentrée 2021/2022.

Le classement établi par le jury final après entretien est le suivant :

Candidat(e)s de + de 3 ans d'ancienneté	Candidat(e)s de + de 8 ans d'ancienneté
COURBO Nathalie	DEVILLERS Stéphanie
PRIGENT Caroline	



A Morlaix, le 21 juin 2021

Pour les membres du jury
P/le directeur et par délégation
La directrice adjointe
Chargée des ressources humaines

A. CAPON